

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 124 (2003)
Heft: 7

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants

Bonjour amis des abeilles,

Encore quelques semaines et il sera temps de passer à la récolte d'été; d'ici là, on espère que la météo continue à nous être favorable. Cette année, en tous cas du côté de Genève, on est dans une moyenne satisfaisante. J'ai entendu dire que ce n'est pas le cas pour les apiculteurs qui sont plus en altitude. Nous avons essuyé quelques vagues très froides, quelquefois accompagnées de neige au mois de mai. Ceci a certainement retardé la saison et diminué la récolte de printemps.

En essayant de trouver quelque chose de positif à cela, c'est peut-être que les abeilles n'essaient pas! Pour ma part, je contemplais tristement il y a quelques jours un essaim perché à dix mètres du sol, hors de portée pour le récupérer et le mettre en ruche à nouveau.

Ce mois, les travaux au rucher sont limités; après avoir posé les hausses pour la récolte d'été, on ira voir de temps à autre, en essayant de déranger un minimum les abeilles, si les hausses se remplissent; si tout va bien, il faudra en ajouter une deuxième.

Pour récupérer la récolte, il faudra placer le chasse-abeilles durant vingt-quatre heures pour que les hausses se vident de leurs abeilles. Ce qui facilite grandement le travail du ramassage des hausses.

En discutant des méthodes de ramassage des hausses, quelqu'un m'a dit qu'il faisait des piles de hausses sur les bancs à côté des ruches, en mettant un chasse-abeilles au-dessous et un autre au-dessus. Entre deux, trois à quatre hausses. J'ai essayé, et ça marche bien!

Il y a besoin de moins de chasse-abeilles, les hausses se vident mieux car les abeilles ne ressentent plus la présence de la ruche au-dessous du « plancher », on dérange moins les abeilles, donc moins de piqûres et ça va très vite!

Il y a quand même une précaution à prendre: informez-vous de la météo, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pluie annoncée et/ou de baisse importante de température pour la nuit où vous allez décider d'utiliser ce système, de manière à éviter l'humidité et que le miel ne commence à se figer dans les cadres. On peut poser un toit de ruche sur la pile de hausses pour les mettre à l'abri sans toutefois complètement bloquer la sortie pour les abeilles. Mettez également un objet lourd sur le chasse-abeilles supérieur pour éviter qu'il ne s'envole avec un coup de vent.

Qu'en est-il de vos élevages, pour ceux qui en ont fait? Pas si évident la première fois, n'est-ce pas?! Mais quel plaisir, on va parler lignées avec les camarades, comparer les résultats et les performances des reines. J'entends déjà les discussions animées à venir au coin d'un verre.

Je vous en écrirai plus sur le sujet le mois prochain mais il faut commencer à prévoir le traitement à l'acide formique dès que les hausses seront retirées pour la lutte contre varroa. On mettra en place les diffuseurs immédiatement après la récolte sur les ruches.

Le mot de la fin: continuez à surveiller vos ruches, le gauchisme est présent dans les cultures! Tout phénomène de dépopulation autre que celui de l'essaimage est à signaler à votre inspecteur des ruchers.

SOYEZ, ET RESTEZ VIGILANTS!

Je vous souhaite d'agréables instants dans vos ruchers et vous donne rendez-vous dans un mois.

Jean-Daniel Duc

